

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site [Diaconat.catholique](#)

LE DIACONAT PERMANENT,
SIGNE VISIBLE DE
L'OEUVRE ACCOMPLIE
PAR L'ESPRIT SAINT

Jean-Paul II¹

COMITE NATIONAL DU DIACONAT

SEPTEMBRE 1987

¹ Jean-Paul II à des diacres permanents à Detroit, USA, 19 sept. 1987 (Observatore romano, édit. française - 44)

Comité National du Diaconat

Septembre 1987

Le diaconat permanent, signe visible de l'oeuvre accomplie par l'Esprit Saint

Chers frères dans le service de Notre-Seigneur,
Chères épouses de ces hommes ordonnés au diaconat permanent,
Chers amis qui collaborez avec eux,

Je vous salue en l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ en qui, comme le dit saint Paul, Dieu nous a élus, rachetés et adoptés comme ses fils. Avec saint Paul et avec vous, «j'élève aujourd'hui des louanges vers notre Père céleste » pour les dons merveilleux de sa grâce.

C'est avec une joie toute particulière que je prends contact avec vous qui représentez « un grand et visible signe de l'oeuvre accomplie par l'Esprit Saint » après le concile Vatican II qui a pourvu à la restauration du diaconat permanent dans l'Église. La sagesse de cette décision est aujourd'hui mise en évidence par votre présence nombreuse et par la richesse de vos ministères. Avec l'Église entière, «je remercie Dieu pour l'appel que vous avez reçu et pour la réponse généreuse que vous avez donnée». Quant à vous, qui pour la plupart êtes mariés, c'est l'amour, le soutien et la collaboration de vos épouses qui a rendu cette réponse possible. Il est en effet très encourageant de noter qu'au cours des deux dernières décennies quelque huit mille diacres permanents ont été consacrés au service de l'Évangile.

C'est avant tout la vocation au service que je désire célébrer avec vous aujourd'hui.

Parlant des diacres, le concile Vatican II a dit: «Fortifiés par la grâce du sacrement, ils sont au service du peuple de Dieu, en union avec l'évêque et son *presbyterium*, dans la "diaconie" de la liturgie, de la parole et de la charité». Approfondissant la réflexion au sujet de cette description, mon prédécesseur, le pape Paul VI, déclarait, d'accord avec le Concile, que «le diaconat permanent devrait être restauré... comme force motrice pour le service de l'Église (*diaconie*) en faveur des communautés chrétiennes comme signe et sacrement du Seigneur Jésus-Christ lui-même, lui qui est "venu pour servir et non pour être servi". Ces paroles rappellent l'antique tradition de l'Église, telle que l'expriment les premiers Pères de l'Église comme Ignace d'Antioche qui disait que les diacres «sont des ministres des mystères de Jésus-Christ... ministres de l'Église de Dieu ». Quant à vous, chers frères, vous appartenez à la vie de l'Église qui a connu de saints diacres comme Laurent, et avant lui, Etienne et ses compagnons que les Actes des Apôtres considèrent comme hommes remplis de foi et de l'Esprit Saint».

Les diacres, ministres des mystères du Christ et signes vivants du service de l'Église

Ceci est l'essence du diaconat auquel vous avez été appelés: «être des ministres des mystères du Christ et en même temps serviteurs de vos frères et sœurs». Le fait que ces deux dimensions soient inséparablement unies dans une unique réalité révèle l'importance du ministère qui vous incombe avec l'ordination.

Quels sont les mystères du Christ dont vous êtes les ministres ? Saint Paul nous en donne une description détaillée dans la lecture que nous venons d'entendre. Le mystère central, le voici. Le plan de gloire de Dieu le Père est de faire que toutes choses au ciel comme sur la terre deviennent une seule chose sous la direction du Christ, son Fils bien-aimé ; c'est pourquoi tous les baptisés sont prédestinés, choisis, rachetés et liés à l'Esprit Saint. Ce plan de Dieu est au centre de notre vie et de la vie du monde.

Alors, si ce plan rédempteur est la mission de tous les baptisés, quelle est la dimension spécifique de votre service de diacres ? Le concile Vatican II explique que la grâce sacramentelle qui vous est conférée par l'imposition des mains vous rend capables d'accomplir avec une efficacité spéciale les ministères de la parole, de l'autel et de la charité. «Le service du diacre est le service de l'Église sacramentalisé.» Votre service n'est pas simplement un service parmi d'autres ; il est vraiment conçu, ainsi que l'a décrit saint Paul, comme une «force motrice» pour la *diakonia* de l'Église. Par

vosre ordination vous êtes rendus semblables au Christ dans son rôle de service. Vous devez être également des signes vivants du service de l'Église.

Relation entre les trois domaines du ministère diaconal

Si nous considérons la profonde nature spirituelle de cette *diaconie*, alors nous pouvons mieux apprécier la relation qui existe entre les trois domaines du ministère traditionnellement associés au diaconat, c'est-à-dire le ministère de la parole, le ministère de l'autel et le ministère de la charité. Suivant les circonstances, l'un ou l'autre de ceux-ci peut prendre une importance particulière dans le travail personnel d'un diacre, mais ces trois ministères sont inséparablement unis dans le plan rédempteur du service de Dieu. Il en est ainsi parce que la Parole de Dieu nous conduit inévitablement à l'adoration eucharistique de Dieu sur l'autel ; à son tour cette adoration nous conduit à une nouvelle manière de vivre qui s'exprime en actes de charité.

Cette charité est à la fois amour de Dieu et amour du prochain. Comme la première Lettre de saint Jean nous l'enseigne: «Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, ne saurait aimer Dieu qu'il ne voit pas... que celui qui aime Dieu, aime aussi son frère». Pour la même raison, les actes de charité qui ne sont pas enracinés dans la Parole de Dieu et dans l'adoration ne peuvent porter de fruit durable : «Hors de moi, a dit Jésus, vous ne pouvez rien faire». Le ministère de la charité est confirmé à toutes les pages de l'Évangile ; il demande une constante et radicale conversion du cœur. Nous en avons un exemple frappant dans l'Évangile selon saint Matthieu que nous venons d'entendre ; il nous recommande : « Ne résistez pas à l'offense » et ordonne : « Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent ». Tout ceci constitue une partie essentielle du ministère de la charité.

Un ministère particulièrement utile dans le monde actuel

Il est certain que dans le monde actuel, les occasions ne manquent pas pour un tel ministère, tant sous la forme des actes de charité les plus simples que dans le témoignage le plus héroïque rendu aux exigences radicales de l'Évangile. Tout autour de nous, nombreux sont nos frères et nos sœurs qui vivent dans la pauvreté matérielle ou spirituelle, ou encore dans l'une ou l'autre, simultanément. C'est ainsi que beaucoup de peuples du monde subissent l'oppression de l'injustice, et sont privés de leurs droits humains fondamentaux. D'autres encore sont troublés et souffrent parce qu'ils ont perdu la foi en Dieu, et risquent de perdre toute espérance.

Au milieu de ces misères de la condition humaine, c'est un grand réconfort de savoir que de très nombreux diacres des États-Unis se trouvent engagés dans le service direct en faveur des nécessiteux, de tous ceux qui se trouvent dans le besoin comme les malades, les opprimés, les affligés, les jeunes et les personnes âgées, les agonisants et les faibles, les aveugles et les sourds, les invalides, ceux qui ont connu la souffrance dans leur mariage, ceux qui n'ont pas de toit, les victimes de la drogue, les prisonniers, les réfugiés, les vagabonds, les pauvres de la campagne, les victimes de la discrimination raciale et ethnique, et tant et tant d'autres. Comme le Christ nous l'a dit: «Dans la mesure où vous l'aurez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait».

En même temps le concile nous rappelle que le ministère de charité au service du plan divin de la Rédemption nous oblige à exercer une influence positive pour un changement dans le monde où nous vivons, c'est-à-dire à être un ferment - à être l'âme de la société humaine - de manière que la société puisse être rénovée par le Christ et transformée en «famille de Dieu». L'ordre temporel comprend le mariage et la famille, le monde de la culture, la vie économique et sociale, le commerce et les professions, les institutions politiques, la solidarité entre les peuples, les problèmes de la justice et de la paix. La tâche est normalement peu facile. La vérité sur nous et sur le monde, révélée dans l'Évangile, ne correspond pas toujours à ce que le monde aimerait entendre. Souvent aussi, la vérité

de l'Evangile est en contradiction avec la pensée communément acceptée, comme le démontrent clairement des maux comme le racisme, les procédés anticonceptionnels, l'avortement et l'euthanasie - pour n'en citer que quelques-uns.

Témoignage spécial rendu par le diacre permanent dans la société, la famille et la paroisse

Prendre activement part à la société fait partie de la mission baptismale de chaque chrétien, conformément à ses conditions de vie, mais le diacre permanent a un témoignage spécial à rendre. La grâce sacramentelle de son ordination est destinée à le renforcer, à rendre ses efforts plus fructueux, précisément parce que ses occupations séculières lui permettent de pénétrer dans la sphère temporelle d'une manière qui, normalement, ne conviendrait pas aux autres membres du clergé. En même temps le fait qu'il soit un ministre ordonné de l'Église confère à ses efforts une dimension particulière aux yeux de ceux avec qui il vit et travaille.

La contribution qu'un diacre marié apporte à la transformation de la vie familiale a également une grande importance. Lui et son épouse sont entrés dans une communauté de vie et ils doivent s'aider et se soutenir l'un l'autre. Leur association et leur unité sont si profondément ancrées dans le sacrement de mariage que l'Église, à juste titre, demande le consentement de l'épouse avant que le mari puisse être ordonné diacre permanent. Comme le soulignent les directives au sujet du diaconat permanent aux États-Unis, l'enrichissement et l'approfondissement de l'amour sacrificatoire et réciproque entre mari et femme constituent probablement la plus importante implication de l'épouse d'un diacre dans le ministère public de son mari au service de l'Église. Aujourd'hui tout particulièrement, il ne s'agit pas du tout d'une chose négligeable.

En particulier, le diacre permanent et son épouse doivent être un exemple vivant de fidélité et d'indissolubilité dans le mariage chrétien devant un monde où se révèle un profond besoin de ces signes. Affrontant avec esprit de foi les défis et les exigences de la vie quotidienne de la vie conjugale, ils renforcent la vie familiale non seulement de la communauté ecclésiale mais de toute la société. Ils révèlent aussi que les obligations de la famille, du travail et du ministère peuvent s'harmoniser dans le service de la mission de l'Église. Les diacres, leurs épouses et leurs enfants peuvent être un grand encouragement pour tous ceux qui se sont engagés à promouvoir la vie familiale.

Je vous rappelle aussi un autre genre de famille : la paroisse qui est le milieu normal où les diacres, dans leur vaste majorité, accomplissent le mandat de leur ordination «pour aider l'évêque et son *presbyterium*». La paroisse fournit un contexte ecclésial à votre ministère et sert à vous rappeler que votre œuvre ne s'accomplit pas dans l'isolement mais en communion avec l'évêque, les prêtres et avec tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, prennent part au ministère de l'Église. Les diacres permanents ont le devoir de respecter le ministère du prêtre et de collaborer consciencieusement et généreusement avec lui et avec le personnel de la paroisse. D'autre part, le diacre a le droit d'être accueilli et pleinement respecté, par eux et par tous, pour ce qu'il est : un ministre ordonné de la Parole, de l'autel et de la charité.

Qualités des diacres permanents

Considérant la dignité et l'importance du diaconat permanent, que pouvons-nous attendre de vous ? Comme chrétiens nous ne devrions pas avoir honte de parler des qualités d'un serviteur, auxquelles tous les chrétiens devraient aspirer et plus particulièrement les diacres que le rite de l'ordination définit «serviteurs de tous». Un diacre doit être connu pour sa fidélité, son intégrité et son obéissance, et voilà pourquoi la fidélité au Christ, l'intégrité morale et l'obéissance à l'évêque doivent distinguer votre vie, comme le démontre à l'évidence le rite de l'ordination. Dans ce rite, l'Église exprime également ses espérances à votre sujet quand elle prie ainsi :

«Ecoute, Père très saint, notre prière, et dans ta bonté, bénis ces fils qui désirent se consacrer comme ministres de l'Église à ton service et au service du peuple chrétien; fais qu'ils puissent persévérer dans la vocation afin que, intimement unis au Christ Souverain Prêtre, ils deviennent d'authentiques apôtres de l'Évangile. Par le Christ notre Seigneur. »

Une formation spirituelle qui dure toute la vie

Chers frères, que cette prière vous entraîne à une formation spirituelle qui dure toute la vie afin que vous puissiez croître et persévérer dans l'accomplissement d'un service qui serve vraiment à l'éducation du peuple de Dieu. Quant à vous, les épouses des diacres permanents, qui êtes les collaboratrices intimes de leur ministère, vous vous trouvez engagées à croître avec eux dans la connaissance et dans l'amour de Jésus-Christ. Et ceci signifie naturellement croissance dans la prière, prière personnelle, prière familiale, prière liturgique.

Comme les diacres sont des ministres de la Parole, le concile Vatican II vous invite à une constante lecture et à une étude attentive des Saintes Écritures, autrement - si vous êtes prédicateur - vous pourriez parler vainement de la Parole de Dieu pour ne pas l'avoir écoutée dans votre cœur. Dans votre vie de diacres, vous êtes appelés à écouter, garder et pratiquer la Parole de Dieu pour être en mesure de la proclamer dignement. Prêcher au peuple de Dieu est un honneur qui implique une sérieuse préparation et de sérieux efforts vers la sainteté de la vie.

Comme ministres de l'autel, vous devez être plongés dans l'esprit de la liturgie et convaincus avant tout que «la liturgie est le but auquel tend l'action de l'Église et en même temps la source de toute sa vertu. » Vous êtes appelés à accomplir votre tâche avec la dignité et le respect que l'on doit à la liturgie que Vatican II définit vigoureusement comme étant principalement «l'adoration de la majesté divine».

Je m'unis à vous pour remercier tous ceux qui se dévouent à votre éducation, tant avant qu'après votre ordination, grâce à des programmes de formation spirituelle théologique et liturgique.

Un fruit qui demeure

«Chantez un chant nouveau au Seigneur ! Que votre chant soit chanté du haut des montagnes!» Chantez lui comme serviteurs, mais chantez aussi comme amis du Christ qui vous a fait connaître, à vous tous, ce qu'il a appris du Père. Ce n'est pas vous qui l'avez choisi, mais lui qui vous a choisis, vous, pour que vous alliez et portiez du fruit, et un fruit qui demeure. Ceci, vous le ferez en vous aimant les uns les autres. Selon les normes de ce monde, la servitude est méprisée, mais dans la sagesse et la providence de Dieu, elle est le mystère par lequel le Christ a racheté le monde. Et vous êtes des ministres de ce mystère, des hérauts de l'Évangile. Vous pouvez être certains qu'un jour vous entendrez le Seigneur dire à chacun de vous: «C'est bien, serviteur bon et fidèle... entre dans la joie de ton Seigneur »

Chers frères et sœurs, comme quelqu'un qui s'efforce d'être « le serviteur des serviteurs de Dieu », je ne saurais prendre congé de vous sans me tourner avec vous vers la Vierge Marie qui continue à proclamer: «Je suis la servante du Seigneur». Et nous voyons, dans l'exemple de son service, le parfait modèle de notre propre appel à suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ et à servir son Église.

[Cliquer ici pour revenir sur le site Diaconat.catholique](#)